

ÉDITO

Chère Contrexévilloise,
cher Contrexévillois,
En ce début d'été, permettez-moi de vous souhaiter une belle saison estivale et de bonnes vacances, que cette saison soit propice aux échanges et aux rapprochements familiaux.

Pendant cette période, la vie de notre collectivité se poursuit sans relâche avec un programme dense, qui débute par un événement sportif majeur, le tournoi de tennis Grand Est Open 88, troisième tournoi féminin de France après Roland Garros et Strasbourg. Cette année, cerise sur le gâteau, ce tournoi a été labellisé WTA par la fédération internationale de tennis et entre ainsi par la grande porte dans le cercle fermé des tournois mondiaux. Toutes mes félicitations à l'ensemble des bénévoles.

Bien sûr, d'autres manifestations seront organisées tout l'été en lien avec nos partenaires.

Une ville touristique se doit d'offrir une image agréable et attractive à ses habitants comme à ses visiteurs, c'est pourquoi les services espaces verts ont concocté des massifs floraux avec pour philosophie les problématiques liées à l'eau dans l'avenir, pour exemple, le massif situé devant la mairie se veut beau mais aussi pédagogique.

Au programme des travaux d'été, la poursuite des remplacements des menuiseries de l'école maternelle et la mise en conformité de l'espace Chédid ainsi que la rénovation de son entrée.

Puis débiteront des travaux stratégiques avec la réfection et la mise aux normes du pont de la gare pour anticiper la réouverture de la ligne I4, les travaux de mise à niveau des réseaux humides de la rue du 11 septembre avant son réaménagement en partenariat avec le Conseil Départemental.

Au nom de la municipalité, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles vacances.

Luc Gerecke, maire

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

« Et si ... »



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Cette année notre commune s'engage de nouveau dans la démarche pour le label VVF (Villes et Villages Fleuris). Label qui récompense depuis 1959 l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie.

Notre objectif est de conserver nos 3 fleurs, symboles de l'embellissement de notre ville et de la qualité du cadre de vie.

Les équipes ainsi que les élus ont choisi cette année de mettre en avant le thème de l'eau, la préservation de la ressource étant un sujet qui incombe à chacun d'entre nous. Les différents massifs auront pour but de sensibiliser et de mettre le beau au service de la pédagogie.

La reconquête du label s'inscrit dans une stratégie de mise en avant de notre territoire exceptionnel, véritable écrin de verdure.

Nous travaillons avec les équipes et différents partenaires (ONF, Agrivair) à préserver nos parcs et notre forêt pour les rendre résilients au changement climatique, tout en préservant notre cadre de vie.



Massif végétal - mairie de Contrexéville

INFO PROTECTION BIODIVERSITÉ

Réglementation de l'entretien des haies

Afin de protéger l'ensemble des espèces d'oiseaux présents sur l'ensemble du territoire, un arrêté préfectoral interdit d'effectuer des travaux (entretien, destruction, taille ...), du 1er avril au 31 juillet, sur les haies et s'applique aux terrains communaux, domaniaux et privés.

Le pont de la gare

La réfection du pont enjambant le ruisseau de Suriauville, et permettant l'accès à la gare, va débiter à partir du mois de septembre 2022.

Ces travaux consistent en la première phase de la requalification globale des abords de la gare, puisque l'aménagement du Pole d'Echange Multimodal, en collaboration avec la SNCF et la Région, débutera en 2023.

Conformément aux réglementations en vigueur, les études de maîtrise d'œuvre ont été complétées par une reconnaissance préalable des espèces protégées vivant dans cet écosystème.

Un diagnostic simplifié évaluant la présence de chiroptères dans la voûte du pont a été effectué par la CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères) de Lorraine en février 2022.

Cette première inspection a permis de découvrir la présence d'un oiseau protégé, le Troglodyte Mignon, ayant élu domicile dans l'un des joints en pierres en sous-voute. Pas de chiroptère, ni d'indice de leur présence en revanche lors de ce premier passage; toutefois les experts ont préconisé une expertise chiroptérologique sur un cycle biologique complet consistant en trois passages complémentaires ; un printanier, un estival et un automnal.

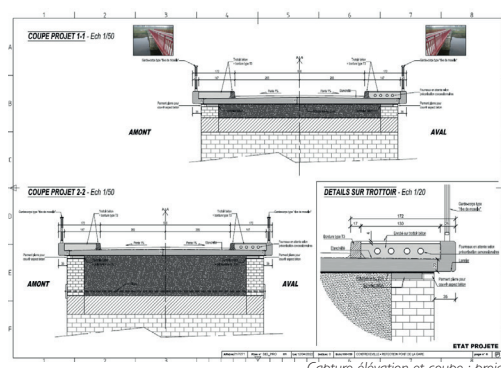
Afin de laisser le temps à l'association de procéder à ces inventaires d'une part, et d'agir en dehors de la période de nidification du Troglodyte mignon (du 15 mars au 31 juillet) d'autre part, la commune a décidé de n'engager les travaux qu'à compter du mois de septembre.

Ces travaux consistent en la réfection totale du tablier du pont, et en la reprise des murs tympans. La voûte en elle-même ne nécessitera que quelques opérations de rejointoiement. Certains joints pourraient être laissés vides afin de préserver l'habitat des chauves-souris en cas de présence avérée. De nouveaux garde-corps seront posés à la fin des travaux. Ils répondront aux préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, la gare étant inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Les encorbellements (surlargeurs ajoutées postérieurement à la construction du pont, afin de permettre le stationnement) seront démolis, car à l'origine d'une partie des désordres rencontrés sur cet ouvrage d'art. Ils ne seront pas reconstruits. Aucun stationnement ne sera autorisé sur le pont à l'issue des travaux.

La largeur de chaussée disponible entre les garde-corps permettra toutefois une circulation à double-sens et la création de 2 trottoirs aux normes PMR.

Ces travaux lourds vont nécessiter une interdiction totale d'accès à la gare durant la totalité du chantier (hormis pour le passage des employés de la SNCF).



Capture élévation et coupe : projet



étalement Bonini

Des perturbations de circulation sont donc à prévoir, notamment au niveau des transports collectifs.

- L'arrêt des cars scolaires sera déplacé sur le parking du complexe sportif
- L'arrêt des TER sera également déplacé sur le parking du complexe sportif, avec un arrêt intermédiaire rue du Shah de Perse, sur le parking voisin de l'Hôtel de la Souveraine
- L'arrêt « Contrexéville » du Train des Eaux sera supprimé; seul l'arrêt « Vittel » sera maintenu.
- La SNCF réfléchit à un autre lieu temporaire de vente de billets

Ces travaux, estimés à environ 287 000 € HT (consultation en cours), ont fait l'objet de deux demandes de subvention, l'une auprès de l'Etat (DSIL) et l'autre auprès du Département des Vosges. Les instructions des dossiers sont en cours.

Remplacement des menuiseries de l'école maternelle

De 2016 à 2019, la collectivité a réalisé un vaste programme d'amélioration énergétique de l'école maternelle Jacques Prévert (remplacement de menuiseries des salles de classe, isolation des salles de classe, remplacement et calorifugeage des conduites de chauffage, remplacement des radiateurs...).



Aujourd'hui, la municipalité a décidé de relancer un nouveau programme visant à poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique de ce bâtiment.

Pour ce faire, elle envisage de remplacer le restant des menuiseries de l'école (entrées, couloirs, patios, salle de jeux...). Une consultation va donc être lancée afin de programmer cette rénovation sur plusieurs années.

Les vitrages seront à isolation thermique renforcée et les volets roulants bénéficieront de caissons isolés également.

Menuiseries déjà remplacées - école maternelle

Grâce à ce programme, la collectivité a pour objectif la réduction de sa consommation énergétique, et l'amélioration du confort des élèves et des enseignants.

En 2022, la collectivité a prévu la réalisation d'une première tranche de travaux comprenant le remplacement des menuiseries de l'entrée principale et du couloir adjacent, soit 5 ensembles de baies vitrées. Ces travaux sont estimés à environ 31 000 € HT.

Rue du 11- septembre

En parallèle des travaux d'enrobés réalisés par le Conseil Départemental des Vosges, la commune a décidé de réaliser des travaux d'aménagement au niveau de la rue du Onze-Septembre.

L'un des objectifs est d'améliorer la sécurité sur cet axe, notamment du point de vue de la circulation piétonne. Plusieurs passages piétons seront créés tout au long de la traversée, afin de permettre un cheminement sécurisé, dans la continuité du nouveau cheminement en provenance de Suriauville, et améliorant également le trajet entre le camping et le centre-ville.

Des reprofilages de trottoir et une harmonisation des bordures compléteront les aménagements de voirie.

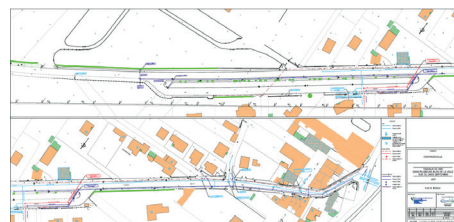
Afin de prendre en compte les réflexions en cours en matière de mobilité douce, et d'intégrer les aspects paysagers indispensables afin de rendre cette entrée de ville plus qualitative, les travaux au niveau de la contre-allée seront réalisés dans une seconde phase.

Préalablement à ces travaux de surface, les réseaux humides seront rénovés :

- Renouvellement intégral de la conduite d'eau potable du bas de la rue jusqu'à la contre-allée afin de supprimer des fuites sur le réseau, et d'améliorer ainsi le rendement d'eau potable, y compris les branchements non conformes
- Réfection partielle des réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) : seuls les tronçons présentant des défauts feront l'objet de réparation ou renouvellement. Afin de les cibler au mieux l'intégralité du linéaire des conduites a fait l'objet d'inspection télévisée.

Le calendrier envisagé est le suivant :

- Démarrage des travaux sur réseau en octobre 2022
- Travaux d'enrobés départementaux en fin d'année ou au printemps 2023 selon les conditions météorologiques



Capture AVP réseaux rue du onze-septembre

Là-encore, des perturbations de circulation sont à prévoir : circulation alternée ou interdite en fonction de l'avancement des travaux. Des précisions seront apportées en temps voulu, et une attention particulière sera portée au maintien de bonnes conditions d'accès pour les riverains de cette rue.

Le cout des travaux est estimé à environ 439 000 € HT. Une consultation sera lancée afin de choisir l'entreprise la mieux-disante.

Plusieurs demandes de subvention sont en cours d'instruction pour financer ces travaux auprès du Département des Vosges et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Mise en conformité de l'espace Chédid et rénovation de l'entrée

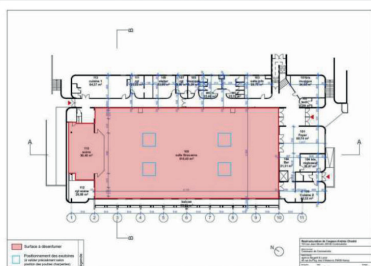
Les travaux de mise en conformité de l'espace Andrée Chédid vont se poursuivre cette année. Dans la continuité de l'installation d'un nouveau SSI (Système Sécurité Incendie), les aménagements prévus ont pour objectif d'améliorer la sécurité au regard des risques d'incendie.

Cela se traduira notamment par :

- La création d'un système de désenfumage de la salle Georges Brassens
- La création de cloisonnement pour isoler des secteurs à risque de dégagement de fumées et la mise en place de cloisons et portes coupe-feu

Ces travaux sont estimés à 35 000 € HT.

Etude Technique Sécurité Incendie



Capture projet désenfumage Brassens

Par ailleurs, depuis quelques années le sol de l'entrée principale du 1er étage (accès salle Brassens) s'affaisse. Ces dégâts ont fait l'objet d'une reconnaissance de catastrophe naturelle au titre des « Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ».

Durant l'été, des travaux de reprise de cette entrée seront réalisés entre le 18 juillet et le 19 août. S'agissant de travaux de maçonnerie, des temps de séchage sont nécessaires et aucun passage ne pourra être autorisé. La salle Brassens sera donc inaccessible durant cette période.

Ces travaux sont estimés entre 12 et 15 000 € HT (consultation en cours).

Extinction de l'éclairage public

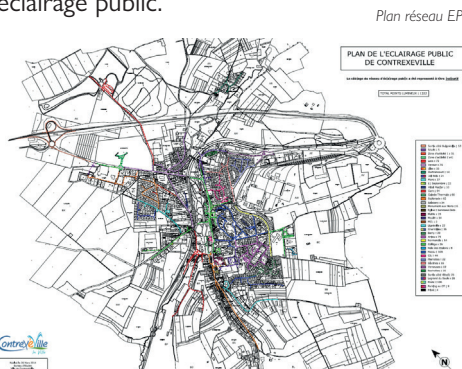
Compte tenu de la forte hausse des tarifs d'électricité, la collectivité a décidé d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public de la commune entre 23h et 5h à partir du mois de septembre prochain.

Les prévisions d'augmentation des tarifs d'électricité pour l'année 2022 sont de l'ordre de 40 %. La facture globale d'électricité pourrait ainsi s'élever à presque 300 000 € TTC alors qu'elle était d'environ 213 000 € en 2021.

Or, 45 % de cette facture est due à l'éclairage public.

Le nombre de points lumineux est d'un peu plus de 1 300 sur l'ensemble de la commune.

Le gain attendu en cas d'extinction de l'ensemble de l'éclairage public entre 23 h et 5h du matin est de l'ordre de 34 000 € TTC/an.



Cette décision vient s'ajouter aux autres mesures prises depuis plusieurs années sur le réseau d'éclairage public consistant au remplacement de candélabres (une centaine d'ici la fin de l'année) ou de sources lumineuses uniquement (environ 150) par des leds en lieu et place des ampoules traditionnelles au sodium haute pression (permettant une diminution de 50 % au minimum de la consommation énergétique)



Outre l'aspect économique, cette extinction permet de limiter la pollution lumineuse, et donc les impacts négatifs sur la biodiversité, l'environnement et la santé en général.

Ancien et nouveau candélabre, rue du Shah de Perse

TRIBUNE LIBRE

CONTREXÉVILLE TOUJOURS PRÉSENT

« Contrexéville toujours présent » n'a pas souhaité communiquer.

Vigilance sécheresse

Depuis le 30 mai 2022, Contrexéville et l'ensemble des communes situées sur le bassin Meuse amont, sont placées en vigilance sécheresse par arrêté préfectoral.

L'activation de ce seuil de vigilance n'impose pas de restrictions mais invite l'ensemble de la population au civisme et à une utilisation économe de l'eau.

En matière de sécheresse, il existe 4 seuils :

- **vigilance**, qui correspond à un niveau d'alimentation des nappes satisfaisant mais pouvant très rapidement montrer des niveaux bas en cas d'absence de pluie significative,
- **alerte**, qui correspond à une baisse générale des débits entraînant des risques de pénurie d'eau potable,
- **alerte renforcée**, qui correspond à l'apparition de pénurie d'eau potable,
- **crise**, qui correspond à un fort nombre de collectivité en pénurie d'eau avec l'alimentation, pour certaines, par camion citerne.

Répartition des consommations d'eau à la maison



Aussi, afin de préserver au mieux la ressource en eau, la population est invitée à adopter des gestes simples au quotidien : éviter le gaspillage (ne pas faire couler l'eau inutilement, réparer les fuites ...), restreindre l'arrosage ou encore les lavages des voitures, utiliser les modes «éco» sur les lave-vaisselles et lave-linges, limiter les bains, récupérer l'eau de pluie ...